

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA QUATRE CENT QUATRE-VINGT-SEPTIÈME (487^e) RÉUNION ORDINAIRE DU **CONSEIL D'ADMINISTRATION**, TENUE LE 23 AVRIL 2019, À LA SALLE GÉRARD-ARGUIN (LOCAL H7-1190) DU PAVILLON ALPHONSE-DESJARDINS

RÉSOLUTION CAD-11931

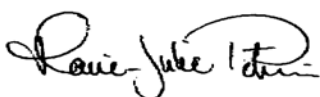
Ententes à intervenir dans le cadre du projet
« Removal of SO₂ with hydrated lime in
aluminium smelter »

- ATTENDU** le Règlement général 1 « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;
- ATTENDU** la Politique d'organisation et de financement de la recherche;
- ATTENDU** la Politique relative à l'autorisation, à la validation juridique et à la signature des contrats;
- ATTENDU** la demande déposée au programme « Recherche et développement coopérative » (RDC) par la professeure Duygu Kocaefe du Département des sciences appliquées pour le projet intitulé « Removal of SO₂ with hydrated lime in aluminium smelter »;
- ATTENDU** l'octroi d'un financement par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) dans le cadre dudit projet;
- ATTENDU** le financement accordé par le Centre québécois de recherche et de développement de l'aluminium (CQRDA), Graymont et Rio Tinto pour le projet « Removal of SO₂ with hydrated lime in aluminium smelter »;
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur PROPOSITION de M. Denis Bilodeau, APPUYÉE par Christyne Fortin, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- 1- **D'** autoriser l'Université à négocier et à conclure les ententes à intervenir entre l'Université du Québec à Chicoutimi et les partenaires impliqués dans le cadre du projet « Removal of SO₂ with hydrated lime in aluminium smelter », dont les contributions financières prévues sont les suivantes :
 - Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) pour un montant de cent cinquante-six mille sept cent cinquante dollars (156 750 \$);
 - Rio Tinto pour un montant de quatre-vingt-cinq mille deux cents dollars (85 200 \$) en espèces et de soixante et onze mille cinq cent cinquante dollars (71 550 \$) en nature;
 - Centre québécois de recherche et de développement de l'aluminium (CQRDA) pour un montant de deux cent vingt et un mille neuf cent trente-huit dollars (221 938 \$).
- 2- **D'** autoriser deux (2) des trois (3) personnes suivantes, soit la rectrice, le vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim, le vice-recteur aux partenariats et secrétaire général, à signer, au nom de l'Université du Québec à Chicoutimi, les ententes à intervenir et y insérer toute stipulation, convention ou modification compatible avec les présentes qu'ils jugeront utile ou nécessaire.

La secrétaire de réunion,



Marie-Julie Potvin

Saguenay, le 24 avril 2019